

REGLEMENT D'ORDRE INTERIEUR

1. Le présent règlement s'applique à toute personne inscrite et qui participe aux cours collectifs fitness organisés par l'asbl.
2. Le programme pour la saison à venir est fixé chaque année pour le 15/8 au plus tard. Il est diffusé sur le site internet www.originloisirs.be et sur www.facebook.com/originloisirs L'agenda en ligne donne le détail des jours de cours et le groupe fermé Facebook **ORIGIN'Loisirs fitness** diffuse des infos importantes sur les cours ; il est donc vivement conseillé d'y adhérer.
Les horaires sont susceptibles d'être adaptés ou certains cours annulés si le nombre d'élèves n'est pas suffisant ou si des événements indépendants de notre volonté surviennent.
3. Avant le premier cours, les participants doivent remplir une fiche d'inscription correctement complétée et y joindre un certificat médical de « non contre-indications à la pratique du sport ».
4. Munissez-vous d'un tapis type « Yoga » lors de votre séance d'entraînement.
5. Veillez à respecter la salle de cours en portant des baskets propres et adaptées à l'activité pratiquée.
6. Les cours ne sont pas prévus pour les enfants de moins de 18 ans sauf accompagnés d'un adulte responsable.
7. Pour garder notre salle agréable, nous vous demandons de remettre systématiquement le matériel utilisé à sa place dans l'espace prévu à cet effet.
8. Pour maintenir l'esprit sportif, les GSM sont gardés éteints durant la durée des cours collectifs.
9. Par respect pour les professeurs et les élèves, merci d'arriver à l'heure et de ne pas perturber un cours si vous êtes en retard.
10. Le tarif des cours est de 60,00€/carte de 10 séances. La première séance d'essai est gratuite.
11. Les cartes sont valables 12 mois (sauf événement exceptionnel obligeant la suspension des activités).
12. Les cartes sont nominatives et ne peuvent être cédées.
13. Les cartes sont à présenter spontanément à l'arrivée dans la salle de cours.
14. Les participants aux activités s'assurent eux-mêmes en assurance accidents corporels et en responsabilité civile pour tout accident qui pourrait survenir au sein du lieu d'activités avant, pendant ou après l'activité.
15. ORIGIN'Loisirs asbl décline toute responsabilité en cas de perte, de dommage et/ou de vol de vos objets personnels.
16. Les boissons, autres que de l'eau, et la nourriture ne sont pas autorisées dans la salle de cours.
17. Les personnes qui par leur comportement, nuisent au bon fonctionnement des installations (dégradation, vol ...) ou qui ne respectent pas ce présent règlement et autres recommandations qui leur sont faites par toute personne qualifiée du lieu d'activités, sont soumises aux règles disciplinaires prévues en fonction de la gravité des faits : Rappel à l'ordre - Suspension temporaire ou définitive.
18. Les participants sont tenus de respecter le règlement d'ordre intérieur de la structure où se déroulent les activités.